



Compte-rendu

Réunion du Conseil Municipal de Lisle – 24350 - Mairie de Lisle – Le 2 novembre 2023 à 18 h

Présents : Joël Constant - Cathy Cuprys - Patricia Davila – Maxime Guinot - Suzanne Heselton - Bruno Limerat - Bruno Maugey - Anne Mezurat - Laurence Oreiller - Nicole Pénine – Jérôme Puyvelat - Michel Séjourné - Fabrice Thieffin
Pouvoir : Valérie Montagut pouvoir donner à Laurence Oreiller
Excusée : Catherine Casamayou

Secrétaire de séance : Patricia Davila

1)- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 septembre 2023 :

Une remarque est exprimée par B. Maugey au niveau de la vente d'un terrain à la ZAE à l'entreprise Desmoulin. Après explications de B. Limerat sur les raisons de cette décision, le PV est adopté à l'unanimité.

2)- Compte-rendu des différentes réunions et commissions :

SRB Dronne – Réunions Félibrée Tocane – RV avec le club de foot pour l'organisation de plateaux de jeunes – Repas avec les bénévoles du comité des fêtes – Conseil communautaire CCPR à La Jamaye – Préfecture : Réunion relative aux violences commises contre les élu(e)s – Inauguration travaux au Crédit Agricole de Tocane – AG association « Belisle western » – Notaire pour la vente chemin communal (Mr Cruveiller) – Commission bulletin municipal – Réunions adjoints et conseillers délégués (repoussée au 05/10) – Classement 2 ** camping municipal – SDE24 pour rénovation énergétique de l'école primaire – RV avec le SMD3 – RV avec l'entreprise Desmoulin pour la suite des travaux à venir après l'orage de grêle du 20 juin 2022 – SRB Dronne – Enedis pour compteur Comité des fêtes – Repas Octobre Rose – Notaire pour échange de parcelles (Mr Fargeot) – AG association « Maires sans Frontières » – Conférence des maires SDE24 à Boulazac – Journée nichoirs à chauve-souris – RV Enedis pour différents compteurs – Congrès des maires à Boulazac – Fête de la rentrée des classes – AG association « Rural Sauvage » – AG Association « Foires et Marchés » - Réunion pour organisation du marché de Noël du 10 décembre – RV avec le représentant de la poste – Etude des listes SMD3 – RV avec l'équipement pour l'aménagement du carrefour de la baignade et la vitesse aux entrées de bourg – RV pour agenda 2024 – CA Comité départemental d'action sociale – AG association « Comité des fêtes » - RV avec la directrice de l'école primaire – Commission de sécurité pour la salle des fêtes – Commission voirie à Celles – Conseil de l'école primaire – RV Satèse pour lagunes – Conseil de l'école maternelle – Réunions des commissions CCPR : voirie , urbanisme, SCOT, développement durable.

Tous ces RV et réunions sont commentés par les responsables présents à ces manifestations.

3)- Redevances d'occupation du domaine public Enedis- France Télécom :

Les redevances d'occupation du domaine public s'élèvent cette année comme suit :

Enedis : 234 € France Télécom : 1614,55 €

Le conseil accepte à l'unanimité ces 2 montants.

4)- Convention pour Fonds de concours avec la CCPR au niveau de la voirie :

La commune de Lisle va participer financièrement pour un goudronnage de chemin blanc sur « Le Chemin des Sources », divisé avec la commune de Tocane par un fonds de concours de fonctionnement. Le montant total des travaux s'élève à 12 098,05 € TTC. Le montant à régler à la CCPR est de 2 929,62 € (21 %). Cette somme avait été prévue au budget 2023.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette convention.

5)- Nouvelles propositions de notre assurance Groupama pour 2024 :

Notre compagnie d'assurance Groupama envisage une augmentation de nos cotisations pouvant aller jusqu'à 200 % (avec franchise de 500 €) pour 2024. Les négociations sont en cours. Cette majoration s'explique par les nombreux sinistres survenus sur la commune notamment lors de l'orage de grêle du 20 juin 2022.

6)- Renouveaulement du marché de la Fourniture d'électricité :

La commune a accepté le contrat de renouvellement EDF tarif jaune pour la salle des fêtes (+ 138 € HT). Les autres contrats de renouvellement tarif bleu seront renouvelés tacitement.

7)- Projet de rénovation énergétique de l'école primaire (été 2025) :

La commune peut bénéficier pour ce projet d'un financement extrêmement motivant : DETR 20 %, Fond vert 25 %, Conseil Départemental 10 à 25 %, SDE24 5%, le solde étant avancé par la banque des territoires avec remboursement sur les économies réalisées.

Il faut pour cela l'accord impératif du conseiller aux décideurs locaux. Si celui-ci nous donne le feu vert, la commune pourra accepter cette convention (projet prévu sur l'année 2025).

Le conseil est favorable à l'unanimité (pour le projet et dans l'attente de l'acceptation du conseiller).

8)- Réflexion quant à la vente d'un bâtiment communal (estimations) :

La commune est actuellement propriétaire d'une trentaine de bâtiments communaux. L'entretien de ceux-ci demande un budget conséquent et une réflexion est lancée pour la vente d'un ou deux appartements. Des estimations sont en cours.

Le conseil a voté à la majorité pour cette étude (13 votes favorables)

9)- Recensement 2024 : Proposition de deux agents recenseurs :

Le recensement de la commune se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Deux propositions d'agents recenseurs ont été faites et acceptées par le conseil. Il s'agit de Mme Bernadette Bérite et Mr Lionel Carrere.

10)- Décision quant à la mise en place d'un composteur collectif sur la commune :

Le conseil est favorable à cette initiative (coût 120 €) sous conditions de trouver 2 référents responsables et une ouverture maîtrisée par un cadenas pour éviter tous dépôts sauvages.

11)- Création d'une unité de méthanisation à St Pardoux de Dronne :

Une consultation publique sur ce projet aura lieu du 21 novembre au 18 décembre 2023.

Le conseil municipal délibèrera lors de la réunion du 21 décembre 2021.

12)- Rapport sur le prix et la qualité du service public : Eau Cœur du Périgord :

Le rapport complet est présenté à l'assemblée. Celui-ci est validé à l'unanimité. Il est disponible en mairie pour consultation éventuelle.

13)- Motion projet de Beynac :

Cette motion de soutien est acceptée à la majorité par le conseil municipal

Rajout : Factures piscine école primaire :

Les factures de piscine pour les élèves de l'école primaire ont été reçues pour 2021 et 2023.

La facture de 2021 d'un montant de 573,50€ sera réglée en 3 parts : Amicale Laïque, Mairie et parents d'élèves (à parts égales)

La facture de 2023 d'un montant de 998,20 € sera réglée en 2 parts : Amicale Laïque, Mairie (à parts égales)

Pour ce faire, le conseil accepte la Décision Modificative suivante :

Un montant de 250 € sera pris au compte 6064 (fournitures administratives) au profit du compte 65741 (subventions de fonctionnement).

Divers :

Dotation inflation – arrêtés de péril – cérémonie du 11 novembre – facture pour travaux du bassin de rétention à la Pierre Plantée – travaux salle des fêtes et hall de la mairie – Ecole de Paussac – ESR partenariat avec Tocane

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20h30.